

COLLECTION DIRIGÉE PAR M.-G. MICBERTH

MONOGRAPHIES DES VILLES  
ET VILLAGES DE FRANCE

# *Côtes-du-Nord*

*Arrondissements de  
Saint-Brieuc*

**VOLUME I**

**Benjamin Jollivet**



**Le Livre d'histoire**

**1854**

# CANTON D'ÉTABLES.

Il se compose des communes d'Étables, Binic, Lantic, Plourhan, Saint-Ousy et Tréveneuc. — Sa population est de 12,836 habitants, et sa superficie de 5,661 hect. 64 ares. — Il renferme 2,757 maisons. — Son revenu vrai est de 619,583 francs.

## COMMUNE

### D'ÉTABLES,

Formée des villages



À Rue-Louais, le Ponto, la Ville-ès-Rouxel, la Ville-Durand, la Roche, la Mare-Labu, le Tertre, Fosse-Chopin, la Ville-Barré, la Ville-Marqué, les Noës, l'Épine-Abbé, la Ville-Gourio, la Ville-Jacob, la Cour, la Ville-Gautier, les Fontaines-Gicquel.

Elle a pour limites, au nord Saint-Quay, à l'est la Manche, au sud Binic et Lantic, à l'ouest Plourhan. — Sa population est de 2,708 habitants, dont le quart au moins est occupé à la navigation de Terre-Neuve, et sa superficie de 923 hectares 28 ares,

dont 602 hect. sous terres labourables, 27 sous prés et pâturages, 19 sous bois, 3 sous vergers et jardins, 34 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 670 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 21,911 fr. 37 c., et son revenu vrai de 54,778, soit, pour proportion entre ces deux nombres, 2/5.

Elle est traversée par un gros ruisseau, nommé le Ponto, qui coule dans une vallée étroite sise à mi-chemin du Portrieux à Étables. Elle est peu boisée, mais fertile et bien cultivée. L'air y est pur et sain, les habitations y sont propres et bien tenues. — On pêche sur la côte d'Étables la plie, la sole, le turbot, la barbe, le congre, la vive, le merlan, le lieu, le bar, le maquereau, le saumon, le rouget, la chevette, etc.

Le bourg d'Étables est situé sur une hauteur, à peu de distance de la mer, entre le Portrieux et Binic, à 13 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc. Son bureau d'enregistrement est à Lanvollon, et son chef-lieu de perception est Binic, distant de 5 kil. — Sa cure est de deuxième classe. — Siège d'une justice de paix. Un notaire, un huissier. École de filles et école de garçons.

Il n'offre rien de remarquable. On y voit toutefois quelques jolies habitations, entre autres, celles de M<sup>me</sup> Jean, de M. de Kersaintgily, etc. Il est traversé par la route départementale qui conduit de Saint-Brieuc à Paimpol. — En creusant dans un jardin de ce bourg, on a découvert, il y a peu d'années, plusieurs tombeaux antiques renfermant des ossements qui accusaient une haute stature. On croit que ces monuments remontaient aux premiers siècles du christianisme. Les ossements d'un quadrupède de taille gigantesque avaient été trouvés précédemment à la pointe de Portalen. M. Ferrary, à qui les dents de cet animal furent présentées, répondit qu'il n'hésitait pas à affirmer qu'elles avaient

appartenu à un animal antédiluvien.

*Annales.* Pendant les mauvais jours de la Révolution française, M. Lénard, maire d'Étables, fut égorgé dans sa propre maison. Un M. de Pierrepont habitait alors le pays. On le pressa de se mettre à la tête de la compagnie chargée d'exécuter cette vengeance politique; mais il refusa, et se retira l'indignation au cœur. Si l'esprit de parti raisonnait, ce refus glorieux, formulé avec une grande énergie, eût sans aucun doute empêché de commettre ce crime, et épargné à ses auteurs les remords qui durent tôt ou tard peser sur leur conscience. Malheureusement, le fanatisme en politique comme en matière de religion, éteint au cœur de l'homme tout sentiment d'humanité et bouleverse dans sa tête les notions les plus simples du juste et de l'injuste. Aussi à peine M. de Pierrepont avait-il fait quelques pas, que ces forcenés, irrités de se voir déshonorés dans leur projet de meurtre, firent une décharge sur lui. Il eut le bonheur d'échapper à la mort une seconde fois. Je dis une seconde fois; car peu de

temps auparavant, M. de Pierrepont était tombé lui-même au pouvoir de ses adversaires politiques. Garotté et jeté dans une charrette parmi d'autres prisonniers, on le dirigeait sur Orléans, où tous devaient être jugés, disait-on. Mais en passant à Versailles, une bande de misérables, envoyée à leur rencontre pour les massacrer, se rua sur la charrette. Un boucher aux formes herculéennes en arrache M. de Pierrepont, le délie, lui place son bonnet rouge sur la tête, et lui dit à l'oreille : « Sauvez-vous ! » — M. de Pierrepont était officier et parent de M. l'abbé de Garaby, dont notre département garde un si bon souvenir ; il n'a jamais revu son libérateur ; mais il aimait à citer cette belle action, et disait lui-même que ce fut en souvenir de cette délivrance généreuse qu'il voulut sauver Lénard, au péril de ses jours. Il est consolant de rencontrer de temps à autre des actes d'humanité et d'abnégation dans les guerres impies et barbares qu'on appelle guerres civiles.

— En 1832, il a été trouvé encore, enfoui dans la carrière du Petit-Caruel, un vase de terre rouge contenant des fragments

de haches en cuivre ou couteaux de sacrifices nommés *celtae*, une épée brisée, etc. — Ces différents objets ont été déposés au musée de Saint-Brieuc.

*Monuments.* L'ÉGLISE D'ÉTABLES est située sur une petite esplanade entourée de murs et servant de cimetière à la commune. Elle est fort jolie. On y remarque surtout une chaire très-belle, un vieil autel doré chargé de sculptures, saint Pierre et saint Jean, dûs au ciseau de Corlay, enfin le maître-autel, de construction moderne. Le clocher est surmonté d'un dôme doré, qui rappelle, en petit, celui des Invalides.

La CHAPELLE ST-ROCH n'offre rien de remarquable : elle est située près d'un second et spacieux cimetière que possède la commune.

L'ancienne paroisse d'Étables avait une maladrerie de fondation commune, à présentation de l'évêque de St-Brieuc. C'était, au moment de la révolution, un bénéfice cure dont la portion congrue était fixée à 500 livres. Binic n'était alors qu'une simple trêve de cette grande paroisse, qui avait pour

seigneur supérieur le duc de Penthièvre, possesseur du château de la Roche-Suhart, dont la juridiction s'étendait sur les communes de Trémuson, Plérin, Tréveneuc, Gouelin, Lantic, Tréméloir, Bréhat, St-Quay, Tressigneaux, Pléguen, Plourhan, Mélo, Trégomeur, Tréguidel et Etables. Binic était le chef-lieu de cette juridiction. La cure d'Etables était à la présentation de l'abbé de Beauport. La paroisse avait pour ressort Rennes, pour subdélégation et pour évêché Saint-Brieuc.

— Dans la commune d'Etables, on doit visiter la *Houle-Notre-Dame*, immense caverne dont la profondeur est inconnue jusqu'à ce jour. L'ouverture de cette caverne est à huit mètres environ au-dessus du niveau de la mer. L'orifice, formé d'énormes pierres, est de grande dimension. Les récits les plus contradictoires circulent dans le pays au sujet de cette caverne.

*Patrie de Loyer*, sculpteur habile, qui, doué d'un grand talent naturel, s'est perfectionné de lui-même, et a confectionné, à des prix modérés, une multitude d'autels, de statues et de calvaires.

D'un missionnaire dont nous ignorons le nom, et que l'on met au nombre des derniers martyrs du Japon.

-----  
COMMUNE

DE BINIC.

FORMÉE,

par détachement d'Etables et Pordic,

des villages

Gicquel, Ville-Garnier, les Fontaines, Beaumont, Ville-Cadieu, Ville-Biard, Ville-Gilbert, Tertre-Ruault, Ville-Jacob, St-Gilles, Pille-Avoine, la Tourelle, Sainte-Marguerite-la-Blanche, le Petit-Quartier, Ville-Louais, Tertre-Mal, Courtel.

Elle est limitée, au nord par Etables, à l'est par la mer, au sud par Pordic, et à l'ouest par Lantic. — Sa population est de 2,407 habitants, et sa superficie de 366 hect. 80 ares, dont 304 hect. sous terres labourables, 12 sous prés et pâturages, 6 sous bois, 2 sous vergers et jardins, 18 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 535 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadas-

tral est de 13,460 fr. 69 c., et son revenu vrai de 61,602 fr., soit  $1\frac{1}{4}$  pour proportion entre ces deux nombres.

Binic, jolie petite ville maritime, sur les bords de la Manche, à 12 kil. N. N.-O. de St-Brieuc. — Succursale, bureau de douanes, un receveur, un visiteur, syndicat maritime, bureau de poste, recette des contributions indirectes. Marchés tous les jeudis; foires le deuxième jeudi de février, le troisième jeudi d'avril, le dernier jeudi de juin et le troisième jeudi d'octobre. Pardon le lundi de Pâques. — Corderies, tanneries. A 468 kil. de Paris. Sol argilo-siliceux.

*Origine.* Binic, — il eût été plus correct d'écrire Benic, attendu que ce mot vient de *ben* ou *pen-le*, tête de l'Îc, — remonte à une assez haute antiquité. Son port, dès 1612, expédiait des navires au banc de Terre-Neuve, pour la pêche de la morue, et l'on se sert encore du terme *benicasser* la morue, pour indiquer une préparation inventée par les marins de Binic. Long-temps avant 1789, il s'y tenait des foires et marchés considérables, et cette localité était chef-lieu de la juridiction de la

Roche-Suliart, qui était fort étendue (V. Étables). Mais alors toutefois, et même beaucoup plus tard, ce n'était encore qu'un simple village dépendant de la paroisse d'Étables. En 1821, le 22 août elle fut érigée en commune, grâce aux pressantes sollicitations et à l'initiative des trois frères Le Saulnier de St-Jouan, les mêmes qui se signalèrent sous l'empire dans la guerre contre les Anglais.

Cette jolie petite ville, où tout est neuf, est formée d'une centaine de maisons bien bâties, au pied d'une montagne demi-circulaire, dont la base est baignée par la mer. On y compte plusieurs rues bien pavées, quatre fontaines publiques, une petite place, une église, une école où l'on enseigne gratuitement les éléments des mathématiques, du dessin linéaire et de la géographie, connaissances indispensables aux enfants destinés à embrasser la profession de leurs pères, qui sont tous marins, enfin une école de filles.

*Annales.* En 1627, M. Thomas Fichet-Desgrèves et son fils, de Binic, furent pris par des pirates barbaresques et emmenés captifs à Salé. Après dix-huit mois passés

dans les fers, M. Fichet père fut racheté par un sieur Pierre Marce, marchand de Marseille, demeurant à Salé, moyennant la somme de 500 livres 3 sous 9 deniers. — Il se rendit alors dans sa famille, en obtint le prix de sa rançon, puis retourna à Salé, où il réussit à faire libérer son fils à sa place. « Va, dit-il, mon fils, retourne à Binic, tu es jeune et fort, tu y seras plus utile que moi à tes frères et à ta pauvre mère; va, et songe quelquefois à ton malheureux père! » Il reprit ses fers et mourut trois ans après, victime de son noble dévouement. M. Fichet laisse à Binic des descendants dignes de lui. Une demoiselle Marie a donné à sa ville natale des sommes considérables pour une multitude d'établissements utiles. L'instruction primaire lui doit une maison de frères-Lamennais pour l'éducation des garçons; une maison de sœurs du Saint-Esprit pour l'éducation des filles et le soin des malades, enfin une chapelle où la paroisse commença à célébrer les cérémonies du culte catholique.

En 1708, les Hollandais attaquèrent à l'île Fichot les navires de Binic et s'en emparèrent.

En 1744, d'autres navires de Binic, se rendant à Terre-Neuve, furent capturés au même endroit par les Anglais.

*Monuments.* L'ÉGLISE de Binic est sous l'invocation de Saint-Louis. Elle est de construction toute moderne et a été bâtie aux frais des habitants. Le maître-autel est de marbre; il a été acheté avec l'argent provenant de la pêche de la morue, faite à Terre-Neuve le dimanche, par les marins du pays. Elle renferme un tableau représentant St-Louis, donné par le feu roi Louis-Philippe; une boiserie, deux statues, une gloire, Saint-Julien, patron de la ville, dûs au ciseau du sculpteur Corlay.

Chapelle au village de Saint-Gilles.

UN BEAU PONT en bois de 14 travées, avec culées en pierres, jeté sur la rivière d'Île, réunit les communes de Pordic et de Binic.

PONT. Il monte dans le port de Binic de 6 à 7 mètres d'eau dans les syzigies, et 2 mètres et demi dans les quadratures. Cette profondeur d'eau le rend un des plus commodes de Bretagne. Il reçoit chaque année de 150 à 160 bâtiments de toute grau-

deur. Sur ce nombre une trentaine appartiennent au port de Binic; dix-huit ou vingt jaugeant de 120 à 300 tonneaux sont expédiés tous les ans à Terre-Neuve; le reste fait le grand et le petit cabotage.

Le QUAI, à l'extrémité orientale duquel on a construit un môle qui fait la sûreté du mouillage, est bordé de très-beaux magasins, bâtis depuis une vingtaine d'années; il est la promenade favorite des Benicas.

On trouve encore des restes de forts vers la mer, au nord. — On remarque, sur le bord de la mer, quelques restes d'un établissement de bains dont on attribue la fondation aux Romains, et que l'on désigne dans le pays sous le nom de *Bains de César*. Ces ruines ne consistent plus aujourd'hui qu'en quelques pans de mur au ras du sol, semblant, en effet, par leur disposition, avoir formé dans l'édifice des chambres particulières, telles qu'il en existait dans les établissements de bains. Du reste, on retrouve, dans ces vestiges, le ciment dont se servaient les Romains. Ces derniers, si l'on en croit la tradition, avaient établi un camp sur la hauteur qui

domine la plage avec une tour d'observation; mais il ne reste de traces ni de la tour ni du camp (V. Pordic). — La côte est protégée par une batterie armée de canons de petit calibre.

— Dans un îlot voisin, où l'on va en partie de plaisir, on remarque une vaste grotte fort curieuse que visite la mer. L'entrée de cette grotte, où pénètrent souvent les baigneurs, est bordée de sièges naturels.

*Patric de François Le Saulnier* de Saint-Jouan, maire et principal bienfaiteur de sa ville natale; neuf fois élu président du conseil général des Côtes-du-Nord, homme de haute intelligence et ami du progrès. A sa mort, M. Thicullen, alors préfet et maintenant sénateur, fit son éloge devant le conseil général, et cet éloge, publié par tous les journaux du département, a partout été accueilli avec sympathie. Ce fut par l'entremise de la duchesse d'Angoulême, que M. de Saint-Jouan obtint du gouvernement de la Restauration l'érection de Binic en commune.



## COMMUNE

## DE LANTIC,

Formée des villages

Saint-Trémel, les Bouillons, Saint-Pabin, Trevènes, la Ville-Meron, Sous-la-Ville, Champ-du-Mur, Bel-Air, la Fontaine-aux-Moines, Bourgogne, les Landes, la Rafoterie, Puits-Bahu, le Pontario, le Bosq, St-Laurent, la Ville-Goury, la Ville-au-Fèvre, la Fontaine-de-Trémargat, la Croix-Beauzo, les Haliers.

Elle est limitée, au nord par Plourhan, à l'est par Étables, Binic, Pordic; au sud par Trégomeur, Plélo; à l'ouest par Tréguidel et Pléguien. — Sa population est de 1,421 habitants, et sa superficie de 1,533 hect. 79 ares, dont 1,048 hect. sous terres labourables, 46 sous prés et pâturages, 70 sous bois, 306 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 302 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 13,274 fr. 45 cent., et son revenu vrai de 87,624 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

Le bourg de Lantic (*land-Ic*, église ou pays de l'Ic, voisin de l'Ic), est situé sur une hauteur, à 13 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. Il a pour bureau de poste Binic. Succursale.

**Monuments.** L'ÉGLISE DE LANTIC a été réparée depuis fort peu de temps. Elle est sous l'invocation de saint Osuald, roi d'Angleterre, dont la fête se célèbre le 3 août. La statue du saint représente un prince guerrier.

On conserve au presbytère de vieux registres où se trouvent des actes en latin fort curieux, et les signatures des chanoines de la collégiale de N.-D.-de-la-Cour. Un de ces actes donne le récit détaillé du baptême d'un Sarrasin amené en Bretagne par des Croisés, et auquel on donna le nom de Chrétien.

Dans le cimetière, on remarque les tombeaux en granit de plusieurs seigneurs de la maison de Rosmadec, à laquelle appartenait autrefois la châtellenie de Buhen-Lantic.

LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DE-LA-COUR était autrefois collégiale, et c'est de là, dit la tradition, que sont sortis les chanoines de St-Guillaume, qui s'établirent à Saint-Brieuc. Elle est

construite sur une hauteur, entourée de douves et touche pour ainsi dire aux belles avenues de la terre de Bourgogne.

« La chapelle de Notre-Dame-de-la-Cour, dit Frémienville, paraît avoir été construite à deux reprises différentes au moins. Le chœur et les parties qui l'avoisinent m'ont paru dater de la fin du treizième siècle ou des premières années du quatorzième siècle au plus tard. J'ai été très-étonné d'y reconnaître, dans l'ensemble comme dans les détails, le style et la manière de faire du célèbre Pierre de Montreuil, architecte de St-Louis, qui, entr'autres, a bâti la sainte chapelle de Paris, avec laquelle le chœur et l'abside de celle de N.-D.-de-la-Cour ont des rapports si frappants qu'on croirait qu'ils ont été construits sur les dessins du même artiste, ce qui ne serait pas impossible, quoiqu'on ne sache pas que Pierre de Montreuil soit jamais venu en Bretagne.

« La maltresse vitre, dont les compartiments sont très-variés et très-déliés, a été refaite au commencement du quinziesme siècle : elle est ornée de beaux vitraux couverts d'armoiries, parmi lesquelles j'ai reconnu

celles des familles Rougeart, du Val, Le Maignen de la Traversière et Geslin-Bourgoigne.

« La nef, le portail, le porche et une porte latérale de cette chapelle, ne paraissent avoir été bâtis qu'au commencement du quinziesme siècle.

« Sous le jubé de N.-D.-de-la-Cour, on voit un sarcophage assez élevé, sur lequel est étendue la statue couchée d'un chevalier revêtu de l'armure du temps de Louis XIII, que nous avons déjà décrite plus d'une fois. Sa tête nue repose sur un coussin, il porte des moustaches retroussées et une petite barbe pointue au menton ; ses cheveux sont longs et bouclés sur les côtés ; il a les mains jointes selon l'usage, et les pieds posés sur un lion ; à son côté gauche est une longue épée, sur la garde de laquelle est l'écusson de ses armoiries.

« Ce monument est celui de Guillaume de Rosmadec, ancien gouverneur de Vitré. Il est fait avec une pierre nommée dans le pays *tufeau vert* ; elle y remplace le kersanton pour tous les ouvrages de sculpture. Ce tufeau vert, assez abondant dans toute la partie septentrionale des Côtes-du-Nord, est une roche

stéatiteuse d'un bleu verdâtre mais qui se noircit à l'air : elle se travaille facilement au ciseau.

« Tout autour du tombeau dont nous parlons, on lit l'épithaphe suivante en grandes lettres majuscules.

*« Ci gist le corps de deffinet Guillaume de Rosmadec, chevalier de l'ordre du roi, vicomte de Mainuf, Saint-Didier, chastelain de Buhen, gouverneur de Vitre, seigneur supérieur et fondateur (\*) de cette église.*

« Quoique cette épithaphe ne soit pas accompagnée d'une date, le costume de la statue de Guillaume de Rosmadec ne peut laisser de doute sur l'époque à laquelle il a vécu, et on peut fixer celle de son décès de 1630 à 1640.

« Il ne faut pas confondre la famille des Rosmadec, seigneurs de Mainuf, avec celle des Rosmadec-Molac, qui est de l'évêché de Cornouailles. Les premiers portaient le surnom de Rosmadec-Goarlot, et portaient pour armoiries d'or à trois jumelles

*de gueules*, telles qu'on les voit sur le tombeau que nous venons de décrire. Ce monument est parfaitement bien conservé. »

Si l'on en croit une vieille tradition, Notre-Dame-de-la-Cour n'aurait pas toujours occupé l'emplacement où nous la voyons : elle aurait été située à 3 kil. plus loin, dans un petit bois taillis, au lieu dit la Vieille-Cour, sur le bord intérieur des douves qui entourent la chapelle actuelle. Au nord, il existait autrefois une vaste maison que l'on dit avoir servi de demeure aux chanoines. On y rendait la justice aux vassaux de la terre de Buhen. La seigneurie de Buhen avait, en effet, une haute justice qui s'exerçait à Notre-Dame-de-la-Cour. — L'autel et la boiserie de cette chapelle sont de Corlay.

Le pardon de N.-D.-de-la-Cour a lieu le 13 août ; le lendemain et jours suivants il s'y tient une des foires les plus importantes du département. — De tous les points de la Bretagne les pèlerins accourent en foule à ce pardon. Les marins s'y rendent en toute saison, et le plus communément pieds nus, la chemise flottant sur le pantalon, et sans parler à personne, pas même à leurs parents.

(\*) C'est-à-dire que les Rosmadec, ses aïeux, étaient fondateurs de la chapelle de N.-D.-de-la-Cour, bien plus ancienne que ce tombeau, et qu'ils en étaient seigneurs.

Les redoutables *Courqueux*, bande d'assassins qui s'étendait de Rennes à Brest, ont eu longtemps un de leurs nombreux repaires près de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Cour.

Le CHATEAU DE BOURGOGNE a une chapelle dans laquelle ont été enterrés M. et M<sup>me</sup> de Geslin, dont la paroisse garde le plus honorable souvenir. Il appartient toujours à la famille de ce nom.

*Annales.* En 1632, le château de Buhen, maison seigneuriale de Lantic, fut érigée en châtellenie en faveur de N. de Rosmadec, vicomte de Meneuf. De cette terre dépendait une forêt, que remplace maintenant une grande lande à laquelle on a conservé le nom de *Forêt de Buhen*. Le château n'existe plus. C'était en 1590 une place fortifiée qui tenait pour le roi, et que brûlèrent à cette époque les troupes de Mercœur. La terre était passée entre les mains du marquis de Cucé vers la fin du dix-huitième siècle.

*L'ancienne paroisse* de Lantic avait Saint-Brieuc pour évêché, pour subdélégation et pour ressort. La cure était à l'alternative.

*Ses terres nobles* étaient, après la seigneurie de Buhen, Belair, qui, en 1440, appartenait à Hervé de Keranguen; le manoir de Noescarre, en 1500, à Alain de Kergouet, seigneur de la Houssaye; la Lande, Bourgogne, la Ville-au-Fèvre, la Fontaine-Bouché.

Lantic est un pays fertile et bien cultivé, couvert d'arbres et de buissons. On y récolte des grains de toute espèce, des fruits, du lin, etc.

— La commune conserve avec beaucoup de vénération une pierre provenant de l'ancienne chapelle de Saint-Pabin (saint Pabu, ou Tugdual, de Tréguier). On se rend de bien loin, nous dit-on, pour toucher cette pierre, qui passe pour guérir les douleurs rhumatismales et autres.

-----  
COMMUNE

DE PLOURHAN.

Formée des villages

Saint-Barnabé, Beauvoir, Villehaumon, Ville-Dontroullan, Landegonec, la Grandville, le Pont-Morvan, la Ville-Sault, Ville-

Quinio, la Bourdonnière, Ville-Hélio, Saint-Maurice, Grand-Kergrain, la Ville-Neuve, la Ville-Quimain, la Ville-Allio, Saint-Maudé, la Ville-Nizan, la Fontaine-Perrio, Pleumental.

Elle est limitée, au nord par Plouha, Tréveneuc; à l'est par Saint-Quay, Étables; au sud par Lantic; à l'ouest par Lantic, Pléguien. — Sa population est de 2,421 habitants, et sa superficie de 4,750 hectares 62 ares, dont 4,520 hect. sous terres labourables, 63 sous prés et pâturages, 31 sous bois, 29 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 480 maisons et les moulins de Merlet, à vent; de Meno, Neuf, de Gacon, Rolland, de la Grandville, Veil, de Jouan, à eau. — Son revenu cadastral est de 29,288 fr. 08 c., et son revenu vrai de 87,624 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bornc est situé sur une hauteur, à 20 kilom. N.-N.-O. de St-Brieuc, à 3 kilom. d'Étables. Bureau de poste du Portrieux.

Chastelain, dans son *Martyrologe universel*, parle d'un saint Éhan, patron d'une paroisse de Bretagne. Plourhan pourrait

done signifier *paroisse ou peuple* d'Éhan, et tirer son nom de ce saint (saint Thédiau).

*Autrefois* paroisse, Plourhan avait pour évêché et pour ressort St-Brieuc. La cure était à l'alternative.

*Ses maisons nobles* étaient, au quinzième siècle : Langonnef, qui appartenait alors au vicomte de Coëtmén; Buben, à Marie du Rufflay; la Ville-Morel, à Rolland Morice; la Grandville, à Rolland Henri; la Fontaine-St-Père, à Jean du Rufflay; Tourguigné, à Pierre du Rufflay; la Ville-Gléjo, à Guillaume Geslin; la Ville-Rade, à Jeanne du Rufflay; la Ville-Juissan, à Jeanne Prédon; le Pont-Lô et la Ville-Guesson.

Le territoire de cette commune est fertile en grains de toute espèce. C'est un pays couvert et coupé de nombreux ruisseaux.

Il y a foire à Plourhan le 14 mai. On y vend une grande quantité d'oiseaux; aussi l'appelle-t-on *la foire aux Oiseaux*.

-----  
**COMMUNE**  
**DE SAINT-QUAY,**

Formée des villages

La Horvais, Kertugal, Port-Curo, le Tertre-la-Rue, les Boucavignons, le Nunihy, Ville-Robert, Ville-Aujart, les Landes, Ville-Mario, Ruello, Ville-Sero, Ville d'Enhaut, les Besaces, la Ruloie, Ville-Fréhour, ou Frioul, le Portrieux (petite ville).

Elle est limitée au nord-est et à l'est par la mer, au sud par Étables, à l'ouest par Plourhan, au nord-ouest par Trévenenc. — Sa population est de 2,967 habitants, et sa superficie de 390 hect. 85 ares. — Elle renferme 661 maisons, 2 moulins à vent. — Son revenu cadastral est de 16,303 fr. 03 c., et son revenu vrai de 48,913 fr., soit  $\frac{1}{3}$  pour proportion entre ces deux nombres.

Le *Bouc* de Saint-Quay (Marchangy, dans *Tristan le Voyageur*, le nomme Saint-Cloadec) est situé sur les bords de la Manche, à 20 kil. N.-N.-O. de St-Brienc. Il doit son nom à saint Quay, qui y débarqua vers le commencement du sixième siè-

cle, avec onze de ses disciples. Il se compose d'une quarantaine d'habitations sans importance. Si son église, que l'on dit menacée par les sables qui s'amoncellent autour, venait à tomber, il est à présumer que le Portrieux, qui est déjà le siège de la mairie, d'un bureau de poste, etc., deviendrait le chef-lieu de la commune. Mais on n'enlèvera jamais à Saint-Quay ses belles grèves, et c'est là que se porteront toujours de préférence les baigneurs, bien qu'on ne fasse absolument rien pour les y attirer.

**Curiosités et monumens.**

La CÔTE DE SAINT-QUAY, sans abri et nue comme tous les bords de la mer, s'étend du nord au sud-est, en décrivant une courbe. Elle est coupée d'une vingtaine d'échancrures, différant de forme, de dimension, de nature même, et qui toutes, sous la dénomination générique de grèves, ont reçu des noms différents qui servent à les distinguer entre elles. Partout ailleurs, elle est hérissée de rochers à pic et de falaises escarpées qui doivent être de puissants auxiliaires pour la douane, peu occupée, je crois, dans ce pays.

En effet, jamais je n'ai entendu parler de fraude à Saint-Quay. Les douaniers eux-mêmes déclarent que les fraudeurs y sont rares, et que leurs exploits se bornent à soustraire de loin en loin à la vigilance de la douane quelques kilogrammes de tabacs anglais qui parviennent jusqu'au Portrieux et s'y vendent avec des précautions infinies. Mais la douane n'a pas seulement pour mission d'empêcher la fraude; elle est encore chargée de la perception des droits nombreux qui frappent les objets d'importation et d'exportation. Or, ces droits s'élèvent chaque année à un chiffre énorme pour le seul port du Portrieux.

La GRÈVE DE SAINT-QUAY OU Grande-Grève, présente une surface parfaitement plane; elle est spacieuse et sûre. Nous devons toutefois faire cette remarque, — très-importante et qui s'applique également aux deux autres grèves, — qu'elle se termine, du côté des terres, par un plan incliné assez rapide.

La mer, dans les marées ordinaires, s'arrête au pied de cette espèce d'amphithéâtre; mais, dans les marées fortes, elle franchit ses limites accoutumées, et

couvre complètement la partie en pente de ces grèves, dont elle cache aux yeux la périlleuse disposition.

Dans le premier cas, nul danger pour le baigneur; il peut avancer sans crainte, car il marche sur une plage nivelée comme un parquet et partout couverte d'un sable fin, résistant, doux aux pieds.

Dans le second cas, les personnes qui ne savent pas nager ne sauraient prendre trop de précautions. Elles doivent se tenir constamment près de la rive, et attendre là, comme le font ordinairement les femmes et les enfants, que la vague vienne les chercher et les couvrir (\*). Avancer seulement de quelques pas serait une imprudence qui les

(\*) Cette manière de se baigner dans la mer n'est pas seulement la plus sûre; elle est aussi, sans contredit, la plus féconde en émotions pour les personnes qui ne savent pas nager. La lame, en déferlant, produit toujours sur le baigneur placé à sa portée et dont le corps ne plonge qu'à demi dans l'eau, une sensation vive, que les médecins regardent comme très-salutaire. Il est expressément recommandé de rester tout au plus un quart d'heure dans l'eau et de ne jamais attendre que le froid se fasse sentir; car alors la réaction ne pourrait se produire au sortir de l'eau et tout le bénéfice du bain serait perdu.

exposerait à perdre pied et pourrait leur coûter la vie. Règle générale, les personnes qui ne savent pas nager ne doivent jamais s'enfoncer dans l'eau par-dessus la ceinture, car le choc inattendu d'une lame un peu forte pourrait leur faire perdre l'équilibre et les renverser.

Nous hasarderons encore un conseil, à l'adresse cette fois des nageurs. Gardez-vous, leur dirons-nous, de vous éloigner du rivage, et d'attendre, pour y retourner, que la fatigue se fasse déjà sentir; car le retour sera plus lent, et surtout beaucoup plus pénible que vous ne pensez.

On ne saurait croire, en effet, combien il est facile de nager *contre* la vague, à la seule condition de ne point lui faire obstacle, et d'imiter avec la partie supérieure du corps et avec les mains l'allure d'un cheval au galop.

La lame trace un sillon s'élargissant à la base et se fondant presque avec le niveau de la mer. Lorsque le nageur se présente bien, c'est-à-dire la poitrine et les mains un peu élevées, elle glisse sous lui, le soulève et le rejette derrière elle, opération que répètent les lames qui suivent; en sorte qu'en un clin-

d'œil on se trouve porté sans efforts à une grande distance en mer.

Pour retourner, c'est tout autre chose, et cependant on suit la même direction que la lame! Mais au lieu de vous aider, elle nuit à vos mouvements et vous empêche d'avancer.

Cette opinion pourra paraître paradoxale, mais qu'on ne se hâte pas de la condamner, avant surtout d'avoir entendu nos explications. Quand on nage dans la direction de la vague, on lui tourne le dos. Or, toute la partie inférieure du corps plonge entièrement dans l'eau; de sorte que la lame, qui éprouve une résistance, au lieu de le soulever en glissant sous lui, pousse par-dessus le nageur, et l'écrase de son poids. D'un autre côté, la vague file avec une rapidité que les mouvements du nageur le plus habile ne peuvent égaler; il suit de là qu'à un moment donné les bras se trouvent tout-à-coup comme suspendus dans le vide. Ce moment est d'une durée imperceptible, mais comme il se renouvelle à chaque instant, il fatigue beaucoup.

La GRÈVE NOMÉ tire son nom de la couleur de son sable. Elle



est petite et formée d'une légère échancrure dans les terres. Un groupe de rochers faisant corps avec la falaise, à l'ouest, et s'avancant dans la mer, à l'est, la sépare de la grève de Saint-Quay. Dans les grandes marées, cette séparation disparaît; car la mer couvre alors ces rochers, dont la hauteur dépasse à peine cinq ou six mètres, et confond ainsi ces deux grèves, ou plutôt ces trois grèves, celle dite des Châtelets, à droite, perdant aussi en même temps sa démarcation la plus apparente.

La Grève Noire est abritée, du sud, par les rochers dont nous venons de parler; du nord, par le Grand-Isnin, et, de l'ouest, par une falaise à pic, dans laquelle le temps a creusé deux ou trois petites cavités, qui servent d'abri pour se déshabiller. Grâce à cette situation, qui la protège contre les vents du nord, la mer y est communément moins tourmentée qu'ailleurs.

C'est à ces différentes circonstances, sans doute, qu'est due la préférence que les femmes accordent à cette grève, dont elles ont la jouissance presque exclusive.‡

Nous avons dit que la Grève Noire tirait son nom de la con-

leur de son sable. Si l'on en croit quelques écrivains, ce sable est une espèce de mine de fer que l'aimant attire et que le feu ne fait pas entrer en fusion. L'abbé Ruffelet prétend qu'il entre dans la composition des granits que l'on trouve en si grande quantité dans les Côtes-du-Nord, notamment aux environs de Saint-Brieuc. D'autres disent que c'est un oxydule de fer, mélangé d'oxydes de manganèse et de chrome, provenant des terres lavées et amené là par les grandes marées.

Mais alors, comment se fait-il, dirons-nous, que ce sable ne se trouve que dans la seule Grève Noire, et encore à l'une de ses extrémités seulement, dans un espace de quelques mètres? Si la mer roule ce sable après l'avoir enlevé aux terres et lavé, n'est-il pas surprenant qu'elle le dépose toujours au même endroit, qu'elle n'en égare pas un seul grain ailleurs?

Que ce sable entre dans la composition des granits de notre pays, cela se peut; mais qu'il en provienne, ce n'est pas vraisemblable. Il l'est moins encore que la mer le charrie, puisqu'elle est séparée de l'espace qui le fournit par une couche de sable gris de plusieurs mètres d'étendue, dans

lequel on ne découvrirait pas un seul grain de sable noir.

Quoi qu'il en soit de la nature ou de la composition du sable de la Grève Noire, si connu des écoliers des Côtes-du-Nord, qui l'emploient presque exclusivement, à cause de la modicité de son prix, nous pensons qu'on doit admettre qu'il est tout simplement le produit des éléments constitutifs du sol où il se trouve et où il se renouvelle sans cesse, sans y être apporté d'aucune autre part.

Ce sable est pour quelques malheureux de la commune l'occasion d'un petit commerce qui s'étend à tout le département. On vend aussi, pour le même usage, des sables ordinaires, ou gris, que les marchands au détail teignent en rouge, en vert, etc., et font passer, en cet état, pour des sables étrangers.

La GRÈVE DES FONTAINES tire son nom de plusieurs sources d'eau douce, qui jaillissent de la falaise, et dont on a fait un lavoir à l'usage des habitations voisines. C'est là, dit la légende, que débarqua saint Quay. Les habitants l'accueillirent très-mal et voulurent le chasser à coups de genêt; aussi, depuis cette

époque, cette plante a cessé de croître dans la commune. Un homme d'armes étant venu le sommer, de la part du seigneur de la Ville-Mario, de s'éloigner, le saint répondit qu'il était prêt à obéir à la condition qu'on lui rendit son bâton qu'il avait planté dans la falaise, à l'endroit d'où jaillit la première source. Mais le bâton, quelque effort que l'on fit, ne put être arraché. Saint Quay demeura donc, et ses compagnons se répandirent aussitôt dans la contrée pour y prêcher la foi.

Lorsque saint Quay débarqua à la Grève des Fontaines, il venait de Cléler, dans le Finistère, où il avait fondé un monastère, dans lequel il laissa un exemplaire de l'Évangile, *copié de sa propre main*.

Saint Quay était originaire d'Irlande. Il fut un des 50 enfants que le roi Léogaire, conquérant de l'île, prit pour otages. Il devint successivement élève de saint Kieran, religieux à Tours, évêque de Duleck, où il était retourné pour prêcher la foi, puis fondateur d'une église et d'une abbaye à Rosené, où il fut d'abord persécuté par Théodoric; mais ce dernier ayant été guéri d'une maladie cruelle par

le saint prélat, lui fit don de 12 arpents de terre, lui rendit ses bœufs qu'il lui avait enlevés, et cessa de l'inquiéter. Saint Quay fut chargé, en 542, d'aller réconcilier Mordrec avec son père, le roi Artus. A son retour de cette mission, il reçut le dernier soupir de saint Kerrien, son ami, et mourut lui-même en 550, le premier samedi d'octobre. — Deux fois par jour les eaux de la mer viennent se mêler à celles des fontaines dont nous venons de parler, sans jamais en déranger le cours ni en altérer la pureté.

La GRÈVE DES CHATELETS est située entre le corps-de-garde et la grève de Saint-Quay, avec laquelle elle se confond, ainsi que la Grève Noire, lors des grandes marées. Mieux abritée et plus solitaire que les deux autres que nous venons de citer, elle est fréquentée de préférence, pendant la saison des bains, par les prêtres et les religieuses. Au fond de cette grève, la mer, en se retirant, laisse à découvert d'immenses blocs de granit, divisés en plusieurs groupes. Les uns, profondément enracinés dans le sol, sont là debout depuis des siècles, comme un défi jeté aux

vagues qui viennent se briser à leur pied. Les autres, au contraire, semblent dire à l'observateur surpris de rencontrer ces masses mobiles, entassées les unes sur les autres : Voyez ce que peut, dans ses jours de colère, cette mer qui s'étend devant vous ! car c'est elle qui a roulé là, sans efforts, ces rochers gigantesques, que les forces humaines essaieraient en vain de remuer.

Entre la Grève Noire et la Grève des Fontaines, il existe une petite grève dont nous avons oublié le nom. Elle est hérissée de rochers et couverte de galets, de toutes formes, de toutes couleurs, parmi lesquels, en cherchant bien, on réussit souvent à trouver de fort jolis presses-papier.

Dans le pays, on utilise peu ces galets, même comme pavés. Cependant, nous sommes persuadé que des ouvriers habiles en tireraient un excellent parti en maçonnerie. On ferait avec ces pierres, d'une bigarrure vraiment originale, de fort jolies mosaïques, et cela sans beaucoup d'art : un peu de goût suffirait. M. de Tréveneuc a employé ces galets en plus d'un

endroit et de plus d'une manière dans son beau parc de Pomorio.

C'est encore dans cette grève que le pêcheur à la ligne doit aller chercher un ver aux mille pattes, rouge et plat, dont le poisson est très friand. Ce ver se trouve sous les pierres humides; il suit la marée.

La GRÈVE SAINT-MARC est beaucoup plus éloignée. C'est là que se trouvent les plus jolis coquillages de la baie.

Le GRAND-ISNIN appartient à la famille Vitel, de Saint-Quay. C'est une langue de terre, ou plutôt, c'est une agglomération de rochers gigantesques, recouverts d'un peu de terre végétale, et s'avancant dans la mer comme un commencement de digue. Un jour, ce géant de la côte, que les plus hautes marées n'atteignent qu'à la ceinture, s'affaissera sur lui-même, et sa tête si fière disparaîtra sous les flots. Déjà ses larges flancs sont troués de part en part, et laissent voir deux bouches béantes, de plus de 25 pieds d'élévation, par où les vagues se précipitent en grondant, pour se rendre en droite ligne dans la grève de St-Quay.

J'ai bien souvent, à marée basse, traversé ces deux voies souterraines, en m'aidant de mes pieds et de mes mains; car la mer a roulé là des roches de toutes les dimensions, dont le péle-mêle forme en plusieurs endroits de profondes crevasses, et sur lesquelles il est difficile de se maintenir en équilibre. Quelques-unes de ces roches sont d'une grosseur prodigieuse, et comme elles se trouvent préservées de toutes parts par les nombreux galets qui les environnent, la mer n'a plus de prise sur elles, et s'en prend au Grand-Isnin, qu'elle mine chaque jour davantage.

Oui, chaque marée détache une pierre de cette masse immobile, et l'œuvre de destruction, pour être insensible et lente, n'en est pas moins certaine; mais qu'on se rassure, la génération présente, pas plus que celle qui la suit, ne la verra s'accomplir: le Grand-Isnin sera longtemps après nous le but de promenade des étrangers de passage à Saint-Quay, et plus d'un baigneur solitaire, venu là dans l'intention de reposer sa pensée par quelque lecture, déposera à ses côtés le livre à peine entr'ouvert, pour contempler le spec-

tacle imposant d'une mer sans autres limites que l'horizon, et écouter cette voix triste des vagues qui fait rêver malgré soi.

A l'extrémité nord du Grand-Isnin, le sol s'élève et forme un petit monticule, tandis qu'à côté, sur la droite, il se creuse circulairement dans un espace de quelques mètres de circonférence. C'est dans cet endroit, à l'abri des vents de mer toujours si froids, qu'il faut aller s'asseoir à l'heure des bains.

De ce point, qui domine les trois grèves, le regard enveloppe tous les baigneurs à la fois : pas un seul de leurs mouvements n'échappe. Or, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, une occupation stérile et sans attrait, que celle qui consiste à suivre les allures si diverses de tous ces acteurs, hommes et femmes, jouant, à leur insu, au profit de l'observateur attentif, les scènes les plus variées, les plus inattendues, et parfois les plus divertissantes. Il y a là plus d'un sujet d'études sérieuses et comiques. La physiologie du baigneur reste à faire ; mais que de variétés, que de types, grand Dieu ! depuis le baigneur décidé qui se déshabille sur la pointe d'un roc et se

précipite, la tête la première, sans hésitation, sans crainte, au milieu des flots qui grondent, et le trembleur qui s'avance lentement dans l'eau en jetant des cris perçants à chaque pas qu'il fait !

Mais abandonnons les grèves, où nos regards plongeaient tout à l'heure, pour admirer l'immense et imposant panorama qui se déroule autour de nous.

En face, sur le premier plan, est le phare de Saint-Quay, se mirant coquettement dans l'eau transparente de la mer. Tout autour les vagues sont furieuses ; elles s'agitent sans relâche et grimpent en sifflant jusqu'au sommet des rochers qui le protègent, comme si elles voulaient en faire le siège ; mais il est solidement assis sur sa base de granit et n'a rien à redouter d'elles. Regardez ! ne vous semble-t-il pas que si vous étendez la main dans sa direction, le bout de vos doigts effleurerait sa jolie balustrade en fer, qui fait saillie sur le corps de l'édifice ? — Eh bien, vous en êtes éloigné de cinq kilomètres !

Mais levez-vous, et prenez, à votre gauche, le sentier de ronde de la douane : il se dirige vers le nord, en côtoyant de si près

le bord des falaises escarpées, qu'en maint endroit la moindre distraction pourrait vous coûter la vie. Entre les talus qui bordent les champs et des précipices béants dont la vue seule fait monter le vertige à la tête, c'est à peine si vous trouvez place où poser le pied. Suivez, malgré cela, ce sentier jusqu'au bout : il vous conduira, après une heure et demie de marche, au palus de Plouha, sur la pointe où la douane a établi un poste d'observation. Levez alors les yeux, légèrement à droite.....

— Non, vos yeux ne vous trompent point : c'est bien encore le phare de Saint-Quay qui se dresse devant vous, toujours à portée de la main!...

Revenez à présent sur vos pas; dépassez Saint-Quay, le Portrieux, Étables; arrêtez-vous seulement un peu avant de descendre à Binic. Vous êtes à plus de trois lieues du Palus; eh bien, regardez la mer : le phare est encore là, à quelques toises; il vous a suivi!

Cette illusion d'optique s'explique très-bien par la configuration de la côte; néanmoins elle produit toujours un nouvel étonnement, mêlé d'admiration.

Maintenant, retournons nous

asseoir à l'extrémité du Grand-Isnin, dans ce même espace circulaire et abrité dont nous avons parlé déjà.

Dans la direction du phare de Saint-Quay, au second plan, apercevez-vous ce point noir perdu à l'horizon?

— C'est Erquy, bâti sur l'emplacement de l'antique Rbeginea, dont la rade et le port étaient déjà remarquables du temps des Romains;

— Le cap Fréhel, où l'on a construit un phare à feux tournants, pour guider dans la nuit obscure les navires incertains de leur route;

— St-Malo, la ville aux hommes illustres, la ville opulente, la ville imprenable depuis Duguesclin; Saint-Malo perché sur le rocher d'Aaron comme un nid d'aigles, et dont l'origine remonte au septième siècle;

— Cancale et sa vaste baie, au fond de laquelle on aperçoit le mont Saint-Michel, autrefois abbaye, maintenant prison d'État!....

— Enfin, toute la côte de Normandie.

Le PHARE à feux fixes, dit Phare de St-Quay, est placé sur la petite île à Rebours, ou Har-

bourg. Il est petit, peu élevé, mais très-soigné de construction. Son escalier en forme de colimaçon est en pierres de taille d'un travail parfait. Une balustrade en fer entoure la plate-forme où se place la lanterne. Les appartements en sont petits, mais tenus avec une extrême propreté. Ils sont cirés et frottés chaque jour avec le plus grand soin. Le phare est entretenu par deux gardiens aux appointements de 5 ou 600 fr. Certes ce n'est pas trop pour habiter un tel séjour, et pourtant ces fonctions sont enviées!... Qu'on se figure, en effet, à mer haute, une terrasse de 2 à 3 mètres de largeur entourant le phare, puis, à côté de la porte d'entrée un espace incliné, d'un arc environ, contenant un peu de terre végétale mêlée à beaucoup de sable. A mer basse, cette terrasse ou plate-forme, qui constitue toute l'île, s'accroît d'une trentaine de mares de différentes grandeurs et de quelques centaines de rochers qui découvrent alors. Un cul-de-jatte ferait le tour de l'île en une minute; quant à l'étendue sous rochers qui découvre à mer basse, c'est tout autre chose : il faut avoir le pied sûr et des jarrets

solides pour risquer de s'y aventurer.

Telle est la résidence des gardiens du phare de Saint-Quay. Si Robinson, cet idéal des ingénieuses ressources, eût échoué dans une île pareille, je doute fort que son esprit inventif l'eût tiré de là. Par bonheur, les gardiens du phare ne sont pas réduits à se suffire à eux-mêmes. Le pilote attaché au Portrieux est chargé de leur porter chaque semaine leur nourriture; malgré cela ils s'approvisionnent habituellement pour quinze jours. La précaution n'est pas inutile; car, par les gros temps, il n'est pas possible d'aborder, et souvent, en hiver, ils restent plus de huit jours sans pouvoir communiquer avec la terre.

LES ILES DE SAINT-QUAY ne sont autre chose qu'une chaîne de rochers gigantesques, formant comme une ceinture autour de la rade du Portrieux, qu'ils abritent contre les vents du large. Ces rochers sont situés à 5 ou 6 kil. en mer; ils commencent un peu au nord de Saint-Quay et se terminent dans la direction de Binic. Leur étendue est d'environ 8 kil. Ils découvrent à mer basse, mais

seulement dans quelques-unes de leurs parties les plus élevées ; de là ces solutions de continuité, — s'il est permis de s'exprimer ainsi, — qui se produisent çà et là, et qui, sans aucun doute, ont donné lieu à la division en plusieurs îles, sous des noms différents, d'une seule et même réunion de rochers qui se tiennent. Delà encore ces courants rapides que redoutent les marins prudents.

Les îles, — puisqu'enfin il faut donner ce nom à ce pêle-mêle de masses énormes, sorte de géants de granit dont la tête seule apparaît au-dessus de l'eau, — sont le but de toutes les parties de mer des baigneurs de Saint-Quay ; la pêche à la chevette en est l'objet, ou plutôt le prétexte, car là, pas plus que dans la baie de St-Quay, on ne fait fortune. Nous avons vu, dans l'une de ces îles, à peu de distance de la *Blanche*, si nos souvenirs sont exacts, un rocher énorme, de forme ronde, et à surface plane, sur lequel Madame de X. donna, dit-on, son repas de noces. On l'a nommé depuis la *Table de Madame de X.*

Le ROCHER DE LA COMTESSE est situé au pied de la falaise qui

supporte le corps-de-garde, un peu à droite, entre le Portrieux et St-Quay, au milieu d'une petite grève pierreuse, qui couvre tout entière à mer haute. — D'où vient ce nom ? Nous avons plus d'une fois adressé cette question aux habitants de Saint-Quay, mais toujours en vain. Il y a quelques années, des spéculateurs eurent la pensée de construire à sa base un parc d'huitres ; mais ce projet n'eut qu'un commencement d'exécution, je crois. Dans tous les cas, il n'existe plus aujourd'hui de traces de cette entreprise.

A mer haute, le Rocher de la Comtesse est complètement isolé de la terre et entouré d'eau. Comme il ne couvre jamais, qu'il est garni d'un peu de terre végétale qui produit de la bruyère et quelques brins d'herbe pour la nourriture de ses habitants (on le dit peuplé de lapins), nous en ferions une île bien plus volontiers que des rochers nus dont nous venons de parler, et qui ont reçu ce nom, bien qu'ils ne découvrent que quelques heures par jour.

SOUTERRAINS DE SAINT-QUAY. Presqu'en face du Rocher de la Comtesse, à mi-côte de la fa-



laise, on assure qu'il existe des souterrains qui servirent d'asyle à des émigrés, rentrés dans leur patrie avant la fin de nos discordes civiles. Plus tard, on fit de ces souterrains le siège d'une fabrique clandestine de poudre. Cette fabrication frauduleuse aurait pu durer long-temps; mais la discorde s'étant mise un jour parmi les associés, l'un d'eux, dit-on, dénonça ses complices, et la justice mit fin à cette coupable industrie. Aujourd'hui ces souterrains sont inabordable aux explorateurs les plus téméraires. On nous a montré le sentier qui y conduit: il vient aboutir au chemin de ronde de la douane, au haut de la falaise qui supporte le corps-de-garde. Il est tellement étroit et rapide, que nous doutons qu'une chèvre osât s'y risquer.

Le CORPS-DE-GARDE est situé sur le sommet d'une pointe de terre qui s'avance dans la mer en forme de cap. Il se compose de deux pièces voûtées et sert actuellement de poste à la douane. En temps de guerre, l'une de ces pièces se transforme en magasin à poudre, pour le service d'une batterie destinée à protéger l'entrée de la passe de

St-Quay, en combinant ses feux avec celle établie au-dessus du môle, à l'entrée du Portrieux. Le corps-de-garde fait face aux îles. A droite se voient très-distinctement le Portrieux, Étables, l'entrée de la rade de Binic, la pointe des Roseliers; à gauche le phare, le Palus, l'île de Bréhat enfin, qui se détache à l'horizon comme un nuage grisâtre. Les navires venant des îles anglaises et se rendant au Portrieux, à Binic ou au Légué, et, *vice versa*, les bâtiments que ces ports expédient à destination de l'Angleterre, de Terre-Neuve, etc., viennent tous passer en vue et presque au pied du corps-de-garde.

LA PLACE D'ARMES, construite en forme de levée, sert aujourd'hui à battre les grains à l'époque de la moisson. Mais elle n'a pas toujours eu une destination aussi utile ni aussi pacifique. Bien souvent, pendant nos discordes civiles, la crosse de fusils destinés à donner la mort à des Français résonna sur cette place, qui fut tantôt occupée par les partisans de la Royauté, et tantôt par les soldats de la République. A cette époque, toute cette contrée prit parti contre la

Révolution française et fut souvent un sujet de graves embarras pour son gouvernement. St-Quay notamment servit longtemps de résidence à une compagnie dite de *Royal-Carnage*, qui avait pour chef un ancien douanier, du nom de Laroche, qui prit part à l'affaire de la Ville-Mario avec les hommes qu'il commandait.

La VILLE-MARIO appartient à la famille de Tréveneuc. Elle est située à 1 kil. de St-Quay, sur la hauteur, à gauche de Kertugal. C'était une ancienne baronnie avec haute justice. Il se peut qu'il y ait eu là anciennement un château, mais nous pouvons affirmer qu'il n'en reste plus aucune trace. Ce n'est aujourd'hui qu'une vaste enceinte entourée de toutes parts de murs hauts de 3 à 4 mètres, et renfermant à l'une de ses extrémités des bâtiments de ferme. Indépendamment de ces murs, percés de deux portes cochères, cette enceinte était défendue par des tourelles placées aux quatre angles et par un marais s'étendant de l'est au nord. Ce marais était contenu par une forte chaussée, plantée d'arbres, qui subsiste encore. Il reste également quel-

ques ruines de tourelles près de la ferme.

Telle est de nos jours la Ville-Mario, devenue célèbre depuis l'affaire de ce nom, qui eut lieu entre 300 soldats républicains et environ 2,000 paysans bretons commandés par quelques émigrés récemment venus de Jersey, et par le trop fameux douanier Laroche. Cette affaire eut lieu le 14 ventôse. Les royalistes y perdirent une trentaine d'hommes, parmi lesquels trois émigrés; un quatrième eut les deux jambes traversées d'une balle. Laroche, qui s'était fait remarquer pendant l'action par son audace et sa témérité, fut trouvé mort dans un champ, non loin du village d'Enhaut.

Des personnes dignes de foi nous ont affirmé que la Ville-Mario est tombée, il y a plusieurs siècles, dans la maison de Tréveneuc à la suite d'une partie de cartes. Les enjeux étaient, d'une part, la Ville-Mario qui appartenait à un seigneur de ce nom, et, de l'autre, Pomorio, propriété de M. de Tréveneuc. Le sort favorisa ce dernier.

NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE est située à un demi-kilomètre de la Ville-Mario, sur une petite place

en forme d'esplanade, aux dépendances du village de Kertugal. — Cette chapelle est de forme ronde, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est une jolie bonbonnière couverte d'un dôme en ardoises. L'intérieur est nu, un peu trop peut-être, sans pourtant que cela sente la pauvreté ni l'abandon. Le sol est parqueté. L'autel, adossé au mur, est simple et de bon goût. On a placé au-dessus un tableau peint à l'huile d'une assez grande dimension. Ce tableau représente une tempête en mer. C'est sans doute un *ex-voto*, ainsi que les jolis petits navires suspendus à la voûte de la chapelle. De même que N.-D.-de-la-Ronce, N.-D.-de-la-Garde a aussi sa chronique. Selon la version populaire, l'achèvement de cette chapelle serait le résultat d'un miracle de la Vierge. — Nous avons raconté ce miracle dans la *Presse bretonne* du 28 septembre 1851.

L'église de Saint-Quay n'offre rien de remarquable; elle est écrasée, mais assez vaste et tenue avec propreté. — La cloche a eu long-temps la réputation de déceler les voleurs en sonnant d'elle-même. — Le cimetière, espace muré de 80 à

100 ares, entièrement nu, entoure l'église. Il aspect la grève principale, dont il n'est éloigné que d'une cinquantaine de pas, et qu'il domine.

NOTRE-DAME-DE-LA-RONCE fait face à la porte principale de l'église, dont elle n'est séparée que par le grand chemin qui conduit de St-Brieuc à Paimpol. Lorsque saint Quay s'établit dans le pays, un seigneur de la Ville-Mario fit défense, sous peine de mort, dit une vieille légende, d'aller entendre le saint. Ce seigneur avait une fille qu'il étouffa de ses propres mains, — c'est toujours la légende qui parle, — pour l'empêcher de donner suite au projet qu'elle avait formé de se faire baptiser; mais saint Quay la fit apparaître et elle déclara qu'elle était morte chrétienne.

Le seigneur de la Ville-Mario fit élever alors, en expiation sans doute de son crime, la chapelle de Notre-Dame-de-la-Ronce, sur l'emplacement même où avait été enterrée la jeune martyre.

Cette chapelle était jadis en grande vénération parmi les marins de la côte. Nul d'entre eux n'eût voulu entreprendre un long voyage avant d'avoir imploré la

protection de la sainte, et chaque navire qui passait en vue de la chapelle ne manquait jamais de la saluer d'un coup de canon. Aujourd'hui elle est à peu près constamment déserte, quoique toujours ouverte aux fidèles. Elle est nue, écrasée, sans plafond et pas assez éclairée. La partie où se trouve l'autel est ornée de quelques tableaux allégoriques et renferme un tombeau en granit caché par une boiserie fermant à clef. Ce tombeau est celui d'un des anciens seigneurs de la Ville-Mario.

La chapelle de Notre-Dame-de-la-Ronce appartient à la famille de Tréveneuc.

La COMMUNAUTÉ DE ST-QUAY fut fondée, en 1825 ou 1826, par M. Auffret, recteur de Saint-Quay, et par sa sœur, qui en a été la première supérieure. Elle fut approuvée à la même époque par M<sup>gr</sup> Groing de la Romagère, alors évêque de Saint-Brieuc, et par une ordonnance royale. Cet établissement donne des retraites; il a pour objet l'instruction de la jeunesse, sous la direction de 5 ou 6 religieuses non cloîtrées. Pendant la saison des bains, il donne asyle aux baigneurs des deux sexes, et leur

fournit la nourriture et le logement, moyennant une rétribution de 2 fr. 25 c. par jour et par personne. Les domestiques ne paient que 1 fr. 50 c. — Malgré la modicité de ces prix, les familles composées de 4 à 5 personnes trouvent encore plus économique et surtout infiniment préférable, sous bien des rapports, de tenir ménage. Une chambre, un cabinet, une cuisine ordinairement commune avec le propriétaire, se paient 30 fr. dans les maisons les mieux tenues du bourg.

Le PRESBYTÈRE est de construction moderne. Il tourne le dos à l'église et n'a de ce côté que trois ou quatre petites ouvertures, à peu près constamment fermées, sans doute pour éviter les vents toujours froids qui viennent du large. Sa façade donne sur un jardin qui en dépend, et sa porte d'entrée ouvre sur une venelle où pénètre rarement le soleil.

MINARDS. L'appât pour pêcher le plus en usage à Saint-Quay se compose de lambeaux de chairs appartenant à un animal dont l'aspect est affreux. On le nomme minard ou trépiéd; mais son

nom scientifique est poulpe. Il abonde dans la baie de Saint-Quay, surtout depuis quelques années, et plusieurs pêcheurs attribuent à sa présence la disparition du poisson; car il est éminemment carnassier.

Le poulpe se nourrit, en effet, de poissons, de coquillages de toute espèce, dont il fait le plus grand carnage. Sa présence dans une mare est signalée ordinairement par une multitude de coquilles brisées, gisant au fond de l'eau. Sa tête énorme ressemble à celle d'un crapaud; elle est percée de deux trous ronds, d'où sortent de gros yeux rougeâtres. A cette tête hideuse, et presque immédiatement, viennent aboutir huit bras de grandeur différente, garnis de nombreuses ventouses et sans articulations. Sa bouche, qui ressemble à un bec de perroquet, est placée au centre de ces huit bras. Son corps est court, mou, sans arête; sa peau, d'un brun tacheté. Il se pelotonne comme une boule et cache entièrement ses bras lorsqu'il est au repos. En cet état, ce n'est plus qu'un gros galet brun parsemé de taches de différentes couleurs; et cette comparaison est si vraie, que nous avons vu un enfant du

pays s'y tromper pendant quelques minutes.

Le poulpe se meut avec une rapidité extrême, la tête en avant, en écartant ses longs bras et les ramenant brusquement en faisceau. A mer basse, il se cache sous les rochers. On l'attaque avec des bâtons armés d'un crochet en fer. Dès qu'il se sent en danger, il teint l'eau d'une liqueur noirâtre, qui parfois fait perdre ses traces. Mais lorsqu'il est touché on le voit allonger ses bras, longs de trois à quatre pieds, pour saisir son ennemi. Il se cramponne au crochet du pêcheur, et aide ainsi lui-même à sa destruction. Toutefois, il faut savoir profiter du moment favorable, et ne pas chercher tout d'abord à l'arracher de son trou; car alors il s'attacherait au rocher et toute tentative pour s'en emparer deviendrait inutile. On ne fait lâcher prise au poulpe qu'en le tuant ou en lui coupant les bras. Les marins prétendent qu'il y en a de monstrueux qui attaquent l'homme. C'est là probablement de l'exagération. Quoi qu'il en soit, le minard a la vie très-dure. Lorsqu'il est pris, on le frappe de toutes ses forces contre les rochers pour le tuer, et l'on n'y parvient pas du pre-

mer coup. Quelques pêcheurs lui retournent la tête comme un gant, en lui ramenant avec la main la peau sur les yeux. Dans cet état, il ne peut plus vous échapper, mais il ne meurt pas de suite.

La chair du minard est très-blanche, et l'on assure qu'elle est fort bonne lorsqu'elle est bien battue.

Le Sol des environs de Saint-Quay est sablonneux et peu profond, mais très-fertile cependant, grâce aux engrais naturels que la mer dépose avec profusion sur ses grèves. Ces engrais appartiennent au premier occupant et ne coûtent aux habitants de la commune que la peine de les réunir en mulons et de les enlever. Ils consistent en une herbe qui croît dans la mer et que l'on désigne sous le nom générique de *goémon* ou *varech*. Ses variétés se comptent par centaines, possédant toutes le même principe fertilisant. On excepte toutefois l'espèce dite *flèche*, moins estimée comme engrais, et que l'on ne se donne pas toujours la peine de ramasser.

Le *goémon* se mêle au fumier d'étable pour en hâter la décomposition. Placé en terre dans l'état où il se trouve en sortant

de la mer, il serait plusieurs années, dit-on, sans se décomposer et sans produire de résultats.

Sur tout le plateau qui entoure le bourg de Saint-Quay, le sol est tellement divisé, que nous ne croyons pas exagérer en disant qu'un hectare y est parfois partagé en huit ou dix bandes de quelques mètres de largeur, appartenant chacune à un propriétaire différent, et sans autre démarcation entre elles qu'une simple pierre bornale.

Ces parcelles se distinguent à la vue par un assolement particulier. En effet, celle-ci est sous froment, celle-là sous légumes, cette autre sous blé-noir, circonstance qui enlève à ces coteaux nus un peu de la monotonie des plaines plus vastes de la Champagne, du Berri, de la Beauce, dépouillées, elles aussi, de clôtures, mais ne peut faire cependant qu'on ne se sente pris d'un sentiment de tristesse lorsqu'on se trouve seul au milieu de ces champs découverts, qui n'ont pas même un abri pour l'oiseau. Après cela, l'habitude est tout, et ce qui nous déplaît et nous attriste, fait peut-être l'admiration et la joie des habitants de ces pays.

Quoi qu'il en soit, la valeur vénale de la terre avait atteint, il y a quatre ans, sur cette partie de la côte surtout, un taux fatalement exagéré, et qui a dû, dans ces dernières années, faire de nombreuses victimes.

La terre, à Saint-Quay, ne s'affirme pas communément à prix d'argent. Elle se paie 12 boisseaux de froment le demi-hectare, soit environ 500 demi-kilogr., ce qui, année commune, représente 50 fr. d'argent. Ce produit est à peu près le double de celui de nos terres de l'intérieur.

— Le figuier réussit admirablement sur cette partie de la côte. Il n'y gèle jamais et y atteint des proportions colossales. Les figues de Saint-Quay sont en grande réputation.

LE PORTRIEUX, PORT-ÈS-BIEUX, ou PORT DE SAINT-QUAY, avait le titre de ville avant la Révolution de 1789. Ce n'est aujourd'hui, malgré son importance relative, qu'un simple village dépendant de la commune de St-Quay. Il se compose de trois ou quatre rues non pavées et d'un quai qu'entourent d'assez jolies habitations. Son port, un des plus beaux et des plus utiles de toute

la côte, est défendu par une jetée d'un beau travail, achevée en 1824, et qui remplace une autre jetée qui avait été construite en 1726. Elle sert de promenade aux habitants. Le port est précédé d'une rade dont la largeur mesure une étendue de 4 à 5 kilomètres. Cette rade est le rendez-vous de tous les navires de la baie de Saint-Brieuc qui vont à la pêche de la morue, et c'est de ce point qu'ils appareillent, du 15 avril au 15 mai. Leur départ offre un magnifique spectacle qui attire des curieux de plusieurs lieues à la ronde.

Le port du Portrieux a 11 mètres d'eau à l'époque des nouvelles et des pleines lunes, et il en conserve 5 à 6 mètres dans les plus basses eaux, profondeur qui donne aux plus grands navires de commerce la facilité d'entrer et de sortir pendant quatre heures à chaque marée.

— C'est de ce port et de celui de Binic que partirent, en 1612, les deux bâtiments qui, les premiers en France, armèrent pour la pêche de la morue au banc de Terre-Neuve.

Le Portrieux a un bureau des douanes, une capitainerie, un

maître de port, un pilote, un bureau de poste ; il y existe une batterie pour la défense du port ; un corps-de-garde voûté et une poudrière également voûtée, un fourneau pour rougir les boulets et une guérite en pierres.

La campagne qui entoure cette petite ville est nue, mais fort belle et parfaitement cultivée.

— Le Portrieux possède une très-jolie chapelle, de construction moderne, dédiée à la Vierge.

— En avril 1840, on a découvert un banc d'huîtres dans la baie.

— Il s'effectue, chaque semaine, au Portrieux, de forts chargements de bœufs à destination de l'Angleterre. Ce sont des navires de Jersey qui font ce commerce, et ouvrent à notre pays ce précieux débouché.

— M. le comte de Kergariou, ancien chambellan de Napoléon I<sup>er</sup>, ancien préfet, ancien député, enfin pair de France sous Charles X, est mort au Portrieux en 1832. ( V. Bringolo, arrondissement de Guingamp. )

## COMMUNE

### DE TRÉVENEUC,

Formée des villages

Le Bout-de-Ville, Kervalo, la Ville-Galio, Kercadoret, Mauretour, Kereven, la Froide-Ville, Perhemeno, Kribouet.

Elle a pour limites, au nord et à l'est la mer, au sud Plourhan, à l'est Saint-Quay, à l'ouest Plouha. — Sa population est de 817 habitants et sa superficie de 664 hectares 30 ares, dont 534 hectares sous terres labourables, 28 sous prés et pâturages, 19 sous bois, 2 sous vergers et jardins, 47 sous landes et terres incultes. — Son revenu cadastral est de 10,786 fr. 41 c., et son revenu vrai de 26,841 fr., soit, pour proportion entre ces deux nombres, 2/5.

Le noue de Tréveneuc est situé sur une hauteur, à 25 kil. N.-O. de St-Brieuc et à 7 kil. d'Étables. Il est sans importance et compte une vingtaine de maisons tout au plus. La route de St-Brieuc à Paimpol le traverse.

*Annates.* En 1481, François II, duc de Bretagne, agis-



sant sous la pression de son trésorier-général, le fameux Landois, fit jeter en prison, où il mourut l'année suivante, le chancelier Guillaume Chauvin, et donna sa charge à François Chrétien de Tréveneuc, qui était alors procureur à la cour d'Auray. Le nouveau chancelier, sans s'effrayer du sort de son prédécesseur, entra résolument dans la ligue des seigneurs contre le favori tout-puissant du duc, et le fit arrêter. La fortune, qui était allée chercher Landois dans les rangs de la classe la moins élevée, pour lui confier la première dignité de l'état, l'abandonna tout-à-coup. On lui fit son procès pour la forme, et on le pendit à la hâte, sans prévenir le duc. Presqu'aussitôt la faveur fit défaut au chancelier; il perdit sa charge et se vit obligé de se cacher pour échapper lui-même à la mort. On montre encore aujourd'hui, dans le parc de Pommorio, la grotte qui lui servit de lieu de refuge tant que dura pour lui le danger.

Dès 1490, la paroisse de Tréveneuc avait pour maisons nobles Kercadoret et Pommorio.

En 1692, le duc de Villeroy, principal décimateur en la paroisse de Tréveneuc, fait cession

au recteur, décimateur lui-même à la trente-sixième gerbe, de 36 boisseaux de froment, mesure marchande de Goëlo, afin de lui compléter une portion congrue. Les biens que les Villeroy possédaient en Tréveneuc, étant tombés, par acquisition, dans la maison Chrétien de Tréveneuc, cette maison continua de payer au recteur ce même supplément jusqu'en 1745. A cette époque, par un traité passé entre M. de Tréveneuc et le recteur de la paroisse, il fut convenu que la dime serait prélevée en commun et partagée entre eux par égale moitié, ce qui se pratiqua jusqu'en 1790.

En 1801 ou 1802, M. Chrétien de Tréveneuc, un des descendants du chancelier, fut enlevé par une bande armée, à laquelle il fut obligé de payer une somme de 60,000 fr. pour obtenir sa liberté.

En 1830, des incendiaires, venus on ne sait d'où, parcoururent la commune de Tréveneuc ainsi que les communes environnantes, et brûlèrent plusieurs fermes.

Le 16 avril 1840, en ouvrant la route vicinale de Tréveneuc à Plouha, on a trouvé à Port-André, sous le tronc d'un chêne,

203 pièces d'argent et billon, dont plusieurs de Philippe V, roi d'Espagne. Cet argent avait été caché là sans doute du temps de la Ligue.

*Monuments.* L'ÉGLISE de Tréveneuc, qui était en réparation lorsque nous la visitâmes, il y a trois ans, nous a paru petite, mais ornée avec goût. Le cimetière, qui l'entoure, est planté de quelques arbres verts, et renferme un tombeau assez remarquable de M. Chrétien de Tréveneuc, père du constituant. — A côté du cimetière, se voit un assez joli calvaire entouré d'arbres.

La paroisse de Tréveneuc tire son nom de saint Venec ou Venec, plus connu sous le nom de saint Gonneri (V. Plongrescant).

POUMORIO, à une heure de marche de Saint-Quay, est, croyons-nous, la plus belle propriété du pays. Le château est de construction moderne; il est spacieux, de bon goût, mais il n'offre rien de remarquable au point de vue de l'art. Sa façade donne sur une cour d'honneur, vaste et bien sablée. Le jardin est à droite; à gauche, sont les écuries; derrière est le parc.

On y arrive par de larges avenues plantées d'arbres séculaires du plus bel effet. Malheureusement la principale de ces avenues, celle qui conduit en ligne droite au château, ne communique point à la route; elle n'a pas d'issue et va se terminer à quelques champs seulement de l'église du bourg, qui lui fait face. C'est vraiment dommage; mais ces champs, sans doute, ne dépendent point de Pommorio, et leur propriétaire, jaloux de ses droits, aura probablement refusé de les vendre.

Le jardin de Pommorio est vaste; c'est un carré long, divisé en deux parties, dont la première forme terrasse. Il est entretenu avec soin et renferme quelques arbustes et quelques fleurs rares; néanmoins il est plutôt disposé en jardin potager qu'en jardin d'agrément. On y entre par une belle grille en fer, ouvrant sur la cour d'honneur, du côté de la maison du jardinier et sur le même plan. Un salon, qui est au rez-de-chaussée, communique de plain-pied avec ce jardin, par une porte pratiquée dans l'un des pignons du château.

Le parc, avons-nous dit, est

situé derrière le château : il en est le plus bel ornement, sans contredit. Privé de ce parc, Pommorio ne serait qu'une belle habitation bourgeoise. Avec lui, c'est une résidence somptueuse et vraiment seigneuriale.

Le parc de Pommorio a beaucoup d'étendue, et son entretien doit être dispendieux; car si le propriétaire en a utilisé quelques parties, il est facile de voir que ces champs, ces prairies, ne sont là que des accidents ménagés par l'art, en vue de plaire aux yeux, bien plutôt que pour produire.

Nous regrettons que nos souvenirs, qui datent déjà de trois ans, ne nous servent pas assez bien pour nous permettre de nous étendre sur chacune des belles choses que renferme le parc de Pommorio. Bosquets, prairies, champs, tunnel, étang, bois, grottes de toute espèce,

pont rustique, ermitage: tout s'y trouve. Autrefois même, nous dit-on, on y entretenait des animaux étrangers de différente espèce; ils avaient un enclos et des abris disposés pour eux. Mais un jour des malfaiteurs escaladèrent les murs d'enceinte et firent main-basse sur ces animaux, qui n'ont plus été remplacés.

C'est depuis cette époque, qui rappelle quelques autres dévastations, qu'on n'est plus admis à visiter le parc sans une permission des propriétaires. Mais cette permission, madame de Tréveneuc ne la refuse jamais.

Le château de Pommorio a vu naître M. Henri de Tréveneuc, membre de la Constituante en 1848, puis de l'Assemblée législative jusqu'à l'avènement de Napoléon III.